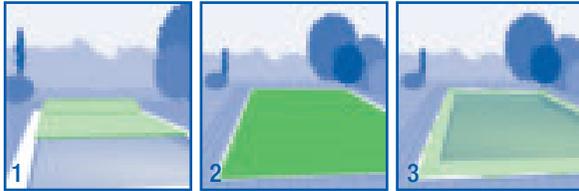


LES RIDEAUX DE PISCINE

Norme correspondante : NF P 90-308 A1



Ils recouvrent totalement la piscine et empêchent donc son accès. Ils peuvent se présenter sous forme de volet roulant (1), de couverture à barre (2) ou de filet tendu (3) au dessus de la piscine.

Ils doivent être rigides : une simple bâche ne représente pas une protection.

Les avantages des rideaux :

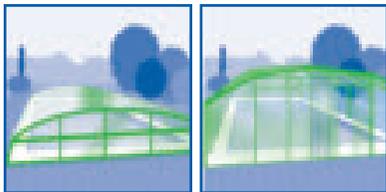
- Ils assurent une très bonne sécurisation de la piscine quand ils sont convenablement fermés.
- Ils permettent de protéger l'eau du bassin des feuilles et du froid.

Les inconvénients des rideaux :

- Ils peuvent être longs à ouvrir et fermer avant et après la baignade.

LES ABRIS DE PISCINE

Norme correspondante : NF P 90-309



Ils sont constitués d'une structure qui s'installe au dessus du bassin, et qui peut aller d'un mètre de haut, jusqu'à plus de 3 mètres, et donc rester ouverte ou fermée selon les besoins.

Les avantages des abris :

- Ils permettent, quand ils sont de hauteur suffisante, de profiter de la piscine été comme hiver, qu'elle soit couverte ou découverte.
- Ils empêchent parfaitement l'accès à l'eau, à condition d'être convenablement fermés après utilisation.
- Ils protègent l'eau du bassin des feuilles, et peuvent permettre à l'eau de chauffer plus vite.

Les inconvénients des abris :

- Ils ne s'intègrent pas toujours au mieux dans le décor du jardin.
- Ils peuvent nécessiter des démarches administratives, comme un permis de construire, en fonction de leur taille.



BIEN SÉCURISER VOTRE PISCINE

Chaque année, près d'une centaine de noyades a lieu dans des piscines privées. Les premières victimes sont les enfants de moins de 5 ans, qui échappent à l'attention des parents quelques instants. Pour limiter ces accidents, une loi relative à la sécurité des piscines a été votée en 2006. Son but, faire baisser le plus possible le nombre de ces tragiques accidents domestiques.

Les solutions pour sécuriser votre piscine sont multiples. Selon que vous recherchez plutôt l'esthétique ou la rapidité d'installation, vous trouverez forcément l'équipement qui vous convient. Nous vous les présentons dans cette fiche.

TOUT CE QU'IL VOUS FAUT

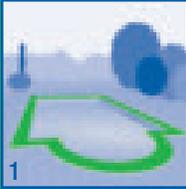
Les matériaux :

- Barrière de sécurité ou
- Alarme d'immersion ou
- Alarme périphérique ou
- Rideau de protection ou
- Abri de piscine

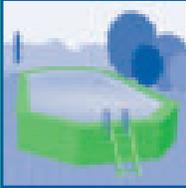


AVANT DE COMMENCER...

Le texte de loi



Il stipule qu'à partir de 2006 toutes les piscines «privatives à usage individuel ou collectif doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade». Cette loi concerne les «piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré (1) ou semi-enterré (2)».



ATTENTION ! Pour les piscines hors sol, l'absence de réglementation n'empêche pas de prendre quelques précautions : n'oubliez pas de retirer l'échelle après la baignade.

Quelques précautions supplémentaires à prendre

- Ne laissez jamais votre enfant seul à la piscine, et ne le quittez pas des yeux quand il y joue.
- Equipez-le de brassards ou d'un maillot de bain à flotteurs.
- Sortez les jouets de piscine de l'eau dès la fin de la baignade ; l'enfant pourrait être tenté de plonger dans l'eau pour aller les chercher.
- N'oubliez pas que les bâches de protection de la piscine ne sont pas des équipements de sécurité, mais qu'au contraire, elles peuvent se transformer en piège si quelqu'un marche dessus.
- Enfin, en cas d'accident, appelez immédiatement les secours.

LES BARRIÈRES DE PISCINE

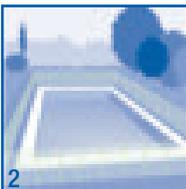
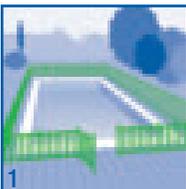
Norme correspondante : NF P 90-306

Elles doivent être installées tout autour du bassin, et représentent alors un obstacle physique à la piscine. Ainsi, même si elle est occupée par des baigneurs, son accès est protégé.

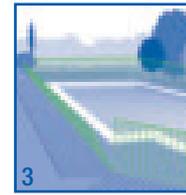
Les avantages des barrières :

C'est la mesure la plus sûre pour les jeunes enfants. A condition qu'elle fasse parfaitement le tour de la piscine, que son portillon se ferme automatiquement et ne s'ouvre qu'en faisant 2 actions simultanées, et qu'elle fasse au moins 1,10 m de hauteur.

Elles existent en plusieurs formes qui peuvent pallier à leur aspect parfois inesthétique :



- barrière fixe (1),
- barrière démontable en tissu le plus souvent (2),



- barrière escamotable, qui peut s'encaster dans le sol (3).

Les inconvénients des barrières :

Elles ne peuvent pas s'adapter à tous les types de piscine, notamment celles dont les formes originales rendent difficile leur installation.

Précautions d'usage :

Ne laissez pas d'objets pouvant servir de marchepied près de la barrière, afin d'en empêcher l'escalade.

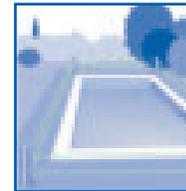
LES ALARMES DE PISCINE

Norme correspondante : NF P 90-307



Elles sont de deux types :

- Les alarmes d'immersion sont des systèmes qui comportent une partie immergée, qui se déclenche au moment de la chute d'un objet ou d'une personne de plus de 6 kilos dans la piscine.



- Les alarmes périphériques sont constituées de poteaux, en général 4, situés autour de la piscine ; l'alarme se déclenche lorsqu'une présence est détectée entre 2 de ces poteaux.

Les avantages des alarmes :

- Leur plus gros avantage est leur prix : c'est la solution la moins onéreuse sur le marché.
- Les alarmes périphériques ont l'avantage de se déclencher au passage de quelqu'un, et donc avant la chute dans la piscine, ce qui n'est pas le cas des alarmes immergées.

Les inconvénients des alarmes :

- Leur principal inconvénient est de ne pas être préventives.
- Elles doivent être désactivées à chaque baignade, et sont difficiles d'utilisation si vous possédez un animal domestique qui risque de les déclencher fréquemment.
- La piscine doit être située près de l'habitation pour permettre une intervention au plus vite dès le déclenchement.